

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 6 mai à 20 heures 30,

Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,

Dûment convoqué le 28 avril 2025,

S'est réuni à la mairie sous la présidence de

Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Etaient présents : Louis-Marie MERCERON, Éric CUSEY, Virginie FAVIER,

Anne-Claire AUGEREAU, François GUILLOT,

Pierre ABRIAT, Karine VILLANNEAU et Bertrand QUINTARD

Nombre de conseillers

Municipaux en exercice : 17

Présents : 9

Votants : 13

(dont 4 mandats)

Absents excusés : Fabienne POUZET qui a donné pouvoir à Louis-Marie MERCERON

Sylvie MOREAU qui a donné pouvoir à Jean-François RENOUX

Catherine PINEAU qui a donné pouvoir à Anne-Claire AUGEREAU

Christelle GIRAUD qui a donné pouvoir à Virginie FAVIER

Absents : Éric MILLET, Cécile THOMAS, Thibault BONNANFANT et

Stéphanie WANLIN GUERINEAU

Secrétaire : Pierre ABRIAT

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.

Affiché le 12 mai 2025

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

SUPPRESION DE POSTES (délibération n° 2025-05-13)

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les avancements de grade des postes d'adjoint technique et
d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,

Considérant le départ à la retraite de l'agent de maîtrise,

Considérant l'avis favorable du comité social territorial du centre de
gestion de la fonction publique territoriale des Deux-Sèvres en date du
15 avril 2025,

Le conseil municipal, par un vote unanime, décide de supprimer les
postes :

- D'adjoint technique au sein du service technique,
- D'agent de maîtrise au sein du service technique,
- D'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au sein de la
communication.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-François RENOUX

Le secrétaire de séance,
Pierre ABRIAT